

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 19 (1928)

**Artikel:** L'école valaisanne à l'Exposition cantonale de Sierre  
**Autor:** Mangisch  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-111558>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'Ecole valaisanne à l'Exposition cantonale de Sierre.**

---

Quiconque a suivi, avec un peu d'attention, les comptes rendus des journaux sur la grande revue du travail valaisan, qui s'est déployée à Sierre, du 14 août au 23 septembre 1928, n'a pu se défendre de quelque étonnement en voyant la place, plutôt restreinte, que le stand de l'Instruction publique occupait dans la chronique générale de l'Exposition. Ce fait a d'ailleurs été relevé par un orateur à la Journée pédagogique du 20 septembre. Sans doute, les produits industriels et agricoles, utilisés dans la vie quotidienne, attiraient plus vivement l'attention, et sollicitaient davantage la réclame que les leçons silencieuses, émanées de la symphonie de livres, de cahiers, de tableaux et de graphiques de tout genre, où vibrait l'âme de l'Ecole valaisanne ! Cependant les brillantes manifestations de la vie économique d'à côté ne prenaient-elles point leur source, au stand de l'instruction publique, dans l'humble travail du maître d'école qui, produisant de l'utilité sur les hommes, les rend à même d'en produire à leur tour sur les choses ? Aussi sommes-nous heureux de l'occasion qui nous est offerte, dans cette revue, de coordonner les notes, forcément incomplètes, que nous avons recueillies lors de nos visites à l'Exposition. Par là, nous comblons une lacune, sans prétendre toutefois épuiser le sujet, et livrer une monographie complète de chaque section. Telle n'a pas été notre intention : on voudra bien dès lors nous pardonner les omissions dont cet aperçu porte la lourde responsabilité.

### Données générales.

Au corridor livrant accès aux stands scolaires, le Département de l'Instruction publique expose une série de tableaux du plus haut intérêt, qui nous montrent les progrès remarquables réalisés depuis une vingtaine d'années, malgré les obstacles d'ordre topographique et financier que nous rencontrons trop souvent dans notre pays. Ces graphiques apparaissent comme un monument à la gloire de notre vaillante population, et à la louange des autorités qui la dirigent avec une si rare compétence.

En 1908, le Département de l'Instruction publique accusait une dépense de 363 222 fr. 29 sur 2 544 811 fr. 87 de dépenses totales pour les différents dicastères ; en 1913 : 501 516 fr. 77 sur 3 427 376 fr. ; en 1920 : 1 270 634 fr. 21 sur 8 108 693 fr. 79 et en 1927 : 1 346 181 fr. 22 sur 7 293 058 fr. 08. Sur la somme de 1 346 181 fr. 22 les écoles primaires touchent la plus grande part, soit 802 460 fr. 65 ; 101 034 fr. 65 vont aux cours professionnels ; 102 124 fr. 55 au Collège et à l'Ecole industrielle supérieure de Sion ; 86 997 fr. 55 au Collège de Brigue ; 37 000 fr. au Collège de St-Maurice ; 71 863 fr. 15 aux Ecoles normales ; 17 810 fr. aux Ecoles industrielles inférieures communales ou régionales, et 6923 fr. 05 aux Ecoles moyennes.

Un autre tableau nous apprend qu'avant 1900 l'Etat ne participait pas aux dépenses scolaires des communes : il s'est bien dédommagé depuis, puisque, au lieu de 25 centimes par habitant et de 45 francs par école, dépensés en 1900, il verse en 1928, 6 francs par habitant, 950 francs par école et plus de 800 000 fr. pour toutes les classes du canton. Le nombre des écoles primaires suit une courbe fortement ascendante : 230 en 1828 ; 551 en 1900 ; 641 en 1914 ; 674 en 1920 et 712 en 1928. La population scolaire, par rapport à la population totale, accuse une progression parallèle : il y a en 1828, 7000 écoliers sur 74 000 habitants ; en 1900, 19 000 écoliers sur 115 000 habitants et en 1928, 22 000 écoliers sur 129 000 habitants.

Concurremment, des cartes montrent la création de nombreuses écoles ménagères et professionnelles. De petits cercles en couleur signifient que les localités suivantes possèdent un établissement ménager : Monthe, St-Maurice, Evionnaz, Vernayaz, Salvan, Martigny, le Châble, Lourtier, Chamoson, Riddes,

Conthey, Sion, Ayent, Sierre, Venthône, Chippis, Loèche, Viège, St-Nicolas et Brigue. D'autres points marquent les écoles professionnelles de filles et de garçons à Monthey, St-Maurice, Martigny, Sion, Viège et Brigue ; celles de garçons à Ardon, Sierre et Naters ; et l'école féminine du Châble. Il en va de même pour les collèges cantonaux, les écoles normales et secondaires.

Le progrès intellectuel des élèves est également figuré par la courbe comparative des moyennes obtenues dans chaque district aux examens d'émancipation de 1909 à 1927. Ces épreuves sont obligatoires pour tous les garçons, âgés de 15 ans révolus et ne fréquentant pas un établissement d'enseignement secondaire. Pour être émancipé, il ne faut pas dépasser une moyenne de huit points au maximum, pour l'ensemble des quatre branches : lecture, rédaction, calcul oral et écrit ; religion, histoire et géographie, l'échelle des notes allant de 1, très bien, à 5, nul. Les résultats des examens d'émancipation donnent, dans une certaine mesure, le niveau général de l'enseignement primaire, qui est plutôt réjouissant, puisque, dans la période envisagée, la moyenne du canton a passé de 7,4 à 6,5.

### Ecole primaire.

M. Louis Coquoz, des Marécottes sur Salvan, « le régent du hameau », comme il s'intitule, a consacré ses loisirs à la composition d'une histoire de l'enseignement primaire en Valais, comptant environ 400 pages manuscrites, réparties en 66 chapitres, qu'il expose dans le comptoir des œuvres littéraires. Cette vaste étude, fortement documentée, pleine de détails, attrayante à tous les points de vue, pousse ses investigations dans les domaines les plus divers de l'instruction primaire. Régents et régentes, formation pédagogique, écoles normales, vétérans, sociétés d'instituteurs, inspectorat, manuels et programmes, journaux pédagogiques, traitements du personnel, instituteurs-députés, examens des recrues et d'émancipation, soupes scolaires, assurance infantile, etc., rien, absolument rien, n'échappe à la curiosité, parfois malicieuse, du sympathique auteur. Il nous apprend que les tout premiers régents étaient les desservants des paroisses ; que, plus près de nous, mais avant 1873, les régents laïques étaient désignés par le suffrage populaire et approuvés par le curé. La dotation d'une école était

alors considérée à l'égal d'une œuvre pie. A Salvan, détail curieux, les veufs et les veuves convolant en secondes noces doivent payer une amende en faveur de l'école. Dans la même localité, un règlement du 13 mai 1840 dispose que le régent sera d'abord rétribué par les intérêts du fonds des écoles et, pour le surplus, par des écolages. La première école de Sion date de 1240 et il y a, en 1828, 13 régents en fonction dans le pays ; toutes les écoles de cette époque sont mixtes.

Ajoutons que l'ouvrage de M. Coquoz est actuellement en souscription. Puisse l'impression n'en pas trop tarder, pour le plus grand plaisir des pédagogues valaisans, qui déjà se réjouissent d'admettre, dans leur modeste bibliothèque, ce nouveau et vivant trésor des âges révolus.

Nous ne quittons pas le domaine de l'histoire en visitant l'exposition des écoles féminines sédunoises, car un magnifique tableau retient ici notre attention. Il représente le développement de la population scolaire de la capitale, comparativement au nombre d'habitants. En 1828, il y avait 70 élèves pour 2093 habitants ; en 1920, 521 élèves sur 6970 habitants, et en 1928, 672 écoliers sur plus de 7000 âmes. Donc, si la population totale a plus que triplé, celle des écoliers s'est décuplée dans l'espace d'un siècle. Le même tableau fixe les grandes étapes de notre évolution scolaire. En 1819, le chanoine Berchtold engage un maître et une maîtresse pour l'enseignement des deux langues, et longtemps les écoles de Sion sont les meilleures du pays. La date de 1828 rappelle la fondation du dépôt scolaire pour les manuels, et celle de 1845 la proclamation de l'instruction publique obligatoire. Le Département est établi en 1849 et l'on fixe, en 1860, l'émancipation scolaire à quinze ans ; le principe de la gratuité de l'instruction publique remonte à 1873, et la fondation des premières écoles moyennes à 1874. De son côté, l'Ecole primaire des garçons de Sion expose le mouvement de sa population comprenant la population totale, celle des classes françaises, celle des classes allemandes et industrielles. Une brochure des plus intéressantes nous initie à l'histoire de cette même institution.

L'Ecole des filles produit également un cours de méthodologie fort complet et une démonstration de l'emploi du dessin comme moyen d'intuition pour l'enseignement de la grammaire. A titre d'exemple, les homonymes : 1<sup>o</sup> saut, 2<sup>o</sup> sot, 3<sup>o</sup> seau et 4<sup>o</sup>

sceau, sont représentés : 1<sup>o</sup> par une fillette sautant à la corde ; 2<sup>o</sup> par un écolier ne sachant pas faire son calcul ; 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> par l'image des objets en question. Il va de soi que tous les dessins sont exécutés par l'élève. De grands tableaux exposent des leçons-types de langue maternelle, de géographie (vallée d'Hérens) et d'histoire (passage de Bonaparte au Grand-St-Bernard). L'enseignement de la géographie comprend aussi des albums de cartes postales, judicieusement classées, ainsi qu'un magnifique relief colorié de la vallée d'Hérens dont le but est de donner aux élèves une idée générale de la vallée, et au maître l'occasion d'expliquer les différents termes géographiques : glacier, col, dent, aiguille, etc.

Les écoles primaires de Sierre ont organisé une exposition fort attrayante, où nous avons remarqué des devoirs illustrés par les élèves et bien gradués, des travaux d'histoire naturelle très avancés pour de si jeunes enfants et de bons résumés de lecture. Les autres écoles du Valais romand et du Haut-Valais formaient deux expositions collectives avec de nombreux travaux d'élèves, des albums de dessins et des collections de travaux manuels. Les ouvrages féminins à l'aiguille étaient partout largement représentés ; mais ils manquaient d'espace et donnaient parfois l'impression d'un entassement de marchandises. Des dames, plus compétentes que nous, y ont découvert de petits chefs-d'œuvre, qui sont tout à l'honneur des jeunes artistes qui les ont exécutés et des maîtresses dont le dévouement et le savoir-faire sont unanimement reconnus.

### Ecole normale.

Un merveilleux ensemble de travaux d'élèves, au centre duquel trône un grand in-folio à la reliure rutilante, tel est le stand remarquable de l'Ecole normale des filles de Sion. Nous ouvrons le beau volume rouge, et lisons ce titre plein de promesses : « Histoire de l'Ecole normale des institutrices françaises », manuscrit rehaussé de photographies d'anciennes directrices, maîtresses et élèves. Les débuts de l'institution furent modestes : qu'on en juge plutôt. Le 29 juillet 1848, le Conseil d'Etat nomme Mlle Marie Cornut, de Vouvry, maîtresse à l'Ecole normale des institutrices qui doit s'ouvrir à Sion, le 17 août suivant. C'est le seul renseignement officiel que l'on possède sur l'origine de

l'Ecole, dont la première période historique s'étend de 1848 à 1878. Au début, il y a deux cours annuels de deux mois chacun, donc quatre mois de formation totale. A cause de la pénurie de locaux, ces cours ont lieu en août et en septembre, pendant les vacances de l'école primaire. L'arsenal sert de bâtiment scolaire et l'hôpital bourgeois, d'internat ! Le programme des études est dans la ligne de cette organisation primitive : religion, langue maternelle, arithmétique, un peu de géographie et d'histoire nationale, ouvrages manuels et écriture. On y ajoute, pendant quelques années, le tressage de la paille, en vue d'implanter cette industrie en Valais. Ce qui nous prouve qu'alors déjà nos bons magistrats se préoccupaient des intérêts économiques de leurs administrés. Les examens de fin d'études ont lieu en octobre, devant un jury composé de « dames » de la ville, sous le contrôle d'un membre du gouvernement. Vu la disette de personnel, on admet les nouvelles élèves à l'enseignement après deux mois d'études !

A côté des programmes actuels si touffus, l'instruction de nos vieilles régentes paraît fort rudimentaire. « Mais, nous fait observer l'auteur anonyme de l'intéressante histoire, elles suppléaient aux lacunes de cette formation par une généreuse ardeur au travail et un amour de la vocation, que j'ai retrouvé tout vivant encore dans le cœur de mes vénérables collègues. Elles n'étaient point savantes, elles ne subtilisaient point en psychologie, mais elles se dépensaient sans compter pendant les cinq mois de classe que la loi du 5 septembre 1849 avait imposés aux enfants du pays. Si nous avons pu constater souvent chez de simples paysannes, mères ou aïeules de nos élèves, des sentiments élevés et une culture supérieure à leur condition, c'est à ces vaillantes qu'elles le doivent. » Après un tel éloge, ce n'est pas nous qui ouvrirons une enquête sur le point de savoir si les institutrices actuelles sont supérieures ou non à leurs aînées...

Un beau jour, ô idyllique investiture ! M. Mabillard, secrétaire du Département de l'Instruction publique, épouse Mlle Cornut, et prend le titre de directeur de l'Ecole. Vient la loi du 4 juin 1875, qui établit deux cours annuels de huit mois et un cours de deux mois pour l'obtention du brevet définitif. En 1878, la direction de l'Ecole passe à Mme Venetz-Calpini, épouse du célèbre ingénieur, et pédagogue d'une parfaite distinction.

M. le conseiller d'Etat Bioley, dont le nom est encore en vénération auprès des gens d'école, fait disposer, pour les classes et les dortoirs, l'hôtel de la Banque cantonale, ancienne résidence des chanoines du St-Bernard avant 1847.

« Des professeurs éminents, poursuit l'auteur, ont illustré cette période, et ont formé d'excellentes élèves : M. le chanoine Nantermod, plus tard préfet des études en Valais, M. Edouard Wolff, si apprécié au Collège cantonal, Mme de Courten, expert fédéral, Mme Alexandre de Torrenté, veuve de l'ancien conseiller d'Etat, ses deux filles, Mmes Pitteloud et Barberini. En Valais, l'enseignement est très considéré et plus d'une dame d'illustre famille en fait son occupation, y recherche son agrément, si elle n'y redore pas son blason. »

Dans ce personnel laïque, M. Nantermod excepté, M. le conseiller d'Etat Chappaz fait entrer une religieuse Ursuline de Fribourg. La congrégation des Ursulines, fondée en 1606, est la première qui se soit occupée de l'enseignement gratuit des enfants du peuple et de la formation des maîtresses de campagne. Après la démission de Mme Venetz, le personnel laïque conserve la majeure partie de l'enseignement, mais la surveillance est confiée aux religieuses, qui finissent par assumer la direction complète de l'établissement, laquelle passe, dans la suite, aux Ursulines de la communauté de Sion. Dès 1903, le Grand Conseil avait décidé l'ouverture d'une troisième année, ce qui permit d'ajouter au programme de nouvelles disciplines : comptabilité, sciences naturelles, instruction civique, littérature, coupe. La loi du 1<sup>er</sup> juin 1907 sanctionna cette innovation. Depuis le printemps 1914, l'Ecole est installée dans son nouveau bâtiment, au nord de la ville, et on y a ouvert, dans la suite, une Ecole d'application et un cours préparatoire.

Comme à Sion, l'Ecole normale des instituteurs avoisine à l'Exposition de Sierre celle des institutrices, mais elle occupe une place plus restreinte que cette dernière. Les travaux d'élèves reliés en volumes distincts, suivant les classes et les branches, témoignent d'une activité conscientieuse et méthodique. L'enseignement de la composition française est pratique, varié, judicieusement progressif. Il comprend en première année la description technique (local, édifice, localité, paysage, scènes de la nature, gravure, tableau), le portrait et le parallèle, la biographie, l'explication de proverbes et de maximes, des

dissertations très courtes et très simples sur quelques sujets de la vie pratique. En deuxième année, nous trouvons les directives concernant la correspondance, les lettres de nouvelles, de convenance, d'affaires ; l'étude plus approfondie de la dissertation et du plan, avec ses divisions ; des exemples de développements par l'utilisation des principaux lieux communs et des diverses formes du syllogisme. Le plan de travail de la troisième année embrasse la lettre professionnelle, les rapports et protocoles, les sujets pédagogiques et littéraires, le discours et l'improvisation. Il y a là, concentré en trois cours, un menu intellectuel vraiment riche et substantiel.

L'Ecole normale des institutrices allemandes se rattache à l'exposition collective de l'Institut Ste-Ursule, de Brigue, possédant, à côté de la section pédagogique, une section réale, commerciale, ménagère et des cours préparatoires.

### Ecole enfantine.

On rencontre, dans cette section, les écoles fröbeliennes de Sion, de Sierre et de Monthey, qui rivalisent d'ingéniosité, de zèle et de dévouement dans l'application de la pédagogie de Fröbel, toute d'action et de liberté. Une brochure fort complète expose la méthode, la loi sur laquelle elle repose (unité de la nature), son but, sa division, son matériel d'intuition (dons et occupations), l'application des principes dans l'enseignement à l'école enfantine.

A l'appui de cet exposé théorique, le visiteur a sous les yeux l'image, suggestive et complète, de l'activité manuelle de nos gentils lutins. Elle s'étend aux jetons qui sont la représentation du point et qui, superposés, reconstituent le cylindre ; aux surfaces qui laissent libre carrière à l'initiative de l'enfant, comme nous le prouve « le marchand de volaille » ; aux bâtonnets, intimement liés aux surfaces et qui habituent à voir les lignes de ces dernières ; aux anneaux, représentés par « la chaîne qui entoure le champ de foire » ; aux formes collantes, nouveau genre d'occupation, montrant l'harmonie du dessin par l'accord des couleurs et préparant au découpage. Le pliage d'autre part, constitue, par excellence, un exercice d'initiative personnelle, car le papier se prête admirablement à toutes les fantaisies de l'activité enfantine : témoin la boîte de délicieuses pochettes,

aux teintes variées, sur laquelle pourraient se lire ces mots : attention, précision, patience ! Au moyen de la broderie, représentée par un buvard, orné de motifs, l'enfant s'achemine vers les travaux servant de base à la couture ; cependant que le dessin, exercice éducatif des plus efficaces, donne libre cours à son imagination et lui permet de reproduire les images qu'il aime à regarder, et les scènes qui l'ont tout particulièrement impressionné. Voici encore le tissage, basé sur le nombre, la couleur et la forme ; occupant à la fois la main et les facultés intellectuelles ; puis le modelage ou maniement de la terre molle qui, plus que toute autre occupation, passionne petits et grands. La synthèse de tant de travaux apparaît dans la reconstitution de la foire de Sierre avec son bétail, ses marchands, ses vendeurs de fruits, etc. Cette jolie scène a sa genèse qu'une maîtresse nous conte en ces termes :

« En traversant nos villes un jour de foire, chacun peut rencontrer maints petits bambins parcourant d'un œil curieux les champs du marché, stationnant devant les bancs, examinant, jusqu'au plus petit détail, les choses qui s'y vendent. Aussi, pour satisfaire leur intérêt et leur curiosité, nous fîmes avec eux une petite sortie en ville, un jour de foire. De retour en classe, les enfants furent invités à raconter ce qui les avait spécialement frappés. Le sujet de notre entretien a été ensuite présenté à nos enfants sous forme de causerie morale. La causerie morale à l'école enfantine a surtout en vue le développement du cœur ou autrement dit l'éducation de la conscience. A ces simples récits, on donne tour à tour comme sujets les diverses tendances à développer et à combattre. Cette causerie morale a encore un autre but à l'école enfantine : toutes les occupations de la semaine doivent être comprises dans ce récit, qui donne ainsi une harmonie à des leçons qui souvent pourraient être disparates ».

#### **Institut cantonal de Géronde et écoles spéciales.**

Qui ne connaît la colline de Géronde, située au cœur même du Vieux Pays ? Au sud, ses falaises descendent [à pic sur le Rhône, tandis qu'une molle inclinaison l'abaisse au nord vers la plaine sierroise. Vibrante de poésie et de soleil, elle est surmontée d'un ancien monastère qui donne actuellement

asile aux enfants sourds-muets et anormaux. Créé en 1894 par Mgr Blatter, le généreux fondateur de l'Orphelinat des filles de Sion, l'institut de Géronde connut des débuts pleins d'épreuves et de contradictions. Mais en 1900 la constitution d'un fonds spécial lui vint en aide, ainsi que l'initiative privée à laquelle on doit l'œuvre du « sou de Géronde », fondée par le vénéré M. Pignat, et celle des « cartes de Nouvel An » instituée par M. le chanoine Eggs. Au mois d'août 1910 s'est ouverte l'école spéciale allemande et en octobre 1924 l'école spéciale française. Jusqu'à ce jour 476 enfants ont été éduqués dans l'établissement.

Celui-ci déploie une double activité dont l'Exposition nous offre l'image fidèle : d'une part, l'éducation des sourds-muets, qui a déjà accompli de vrais prodiges ; d'autre part, celle des enfants anormaux. Nous trouvons donc à Sierre, l'exhibition complète des travaux manuels et scolaires de ces pauvres déshérités ainsi que l'exposé, clair, lumineux et précis des méthodes et des programmes permettant d'obtenir ces résultats tangibles qui arrachent au visiteur des exclamations enthousiastes.

La formation intellectuelle complète de l'enfant sourd-muet s'étend sur un cycle de huit ans, et la méthodologie appliquée à cet effet exige l'héroïsme de la patience. A titre d'exemple, voici le programme de la première année qui embrasse : les exercices préparatoires à l'articulation, l'articulation et la lecture sur les lèvres, la lecture et l'écriture, la nomenclature, la dictée, la gymnastique d'esprit et le calcul.

L'enseignement dans la classe des anormaux repose complètement sur la méthode intuitive. Les heures de classe sont entrecoupées par des jeux visant au développement physique et intellectuel, par des promenades, des récréations libres, par le travail manuel selon la méthode fröbelienne : ouvrages manuels pour les filles et découpage pour les garçons. Il s'agit avant tout et par-dessus tout, d'épargner aux enfants le supplice de l'école ordinaire et d'orienter toute l'instruction vers un but pratique.

Rien de plus captivant que l'exposé de la méthode suivie pour l'enseignement du français. Elle vise, dès le principe, à développer le jugement, la mémoire, l'attention des élèves en classe, à la récréation, à la promenade, en leur fournissant partout l'occasion de voir, de réfléchir, de raisonner, de s'exprimer.

mer sur tout ce qui les entoure. Puis on passe à l'étude de la grammaire, qui s'aide d'une collection d'images mobiles pour l'explication du genre, du nombre, de la proposition et de ses éléments. Pour lui inculquer la notion du verbe, on amène l'élève à observer et à nommer les actions de ses camarades : Maurice bâille, Blandine se mouche, Berthe renifle, Roger joue, Jules boude, Roland cligne de l'œil, etc. Avec du matériel préparé les élèves sont appelés à faire une action, tout en conjuguant le verbe qui l'exprime. Ainsi, pour le verbe jouer, la maîtresse distribue des balles, puis un enfant commence et dit : Je joue à la balle, un deuxième réplique : Tu joues à la balle, et ainsi de suite. L'étude du verbe aux trois formes : affirmative, négative et interrogative est basée sur la moralité de l'action : telle ou telle action d'un camarade est-elle bonne ou mauvaise ? Si l'action est bonne, l'élève est amené à l'adopter et à l'affirmer : si elle est mauvaise, à la rejeter et à la nier ; la forme interrogative sert à provoquer les réponses. Enfin pour l'explication de l'adjectif, la maîtresse commence par faire appel au sens gustatif, visuel et auditif des élèves, leur inculquant ainsi les éléments qui constituent la notion de qualité.

A l'instar de Géronde, l'Ecole spéciale de la ville de Sion accueille les enfants arriérés des classes municipales et leur assure une instruction en rapport avec leur état intellectuel. Cette école expose une série de boîtes de jetons pour l'enseignement du nombre : unité, dizaine, centaine, etc. ; une méthode spéciale de calcul et de lecture, cette dernière accompagnée d'une collection de lettres mobiles et de deux tableaux muraux composés par la sœur enseignante.

### Collèges cantonaux.

Un local spacieux est réservé à l'exposition des trois collèges cantonaux. Sitôt le seuil franchi, le regard est frappé par une fresque très voyante, tapissant toute la longueur de la muraille est de la salle, surmontée d'une enseigne : « Collège de l'abbaye de St-Maurice ». Nous n'allons point disputer des mérites de cette œuvre sortie des ateliers St-Augustin : les uns la trouvaient admirable, d'autres la critiquaient sans réserve : il en est toujours ainsi dès que l'on touche à une manifestation d'art plus ou moins moderne. Dans tous les cas, elle était très expressive

dans sa vigoureuse figuration de la vie intellectuelle, religieuse, artistique, sportive et récréative de notre plus grand établissement d'enseignement secondaire. De plus, elle était sincère, et quiconque en aurait douté aurait été raffermi dans la foi, en consultant la volumineuse collection des « Echos de St-Maurice », vivant et substantiel témoignage de tout ce qui s'est passé de grand et de beau dans cet antique foyer des belles-lettres. Il est certain que le Collège abbatial fait une large part au côté esthétique de l'éducation : chaque année de hautes jouissances artistiques et littéraires y viennent embellir le cours austère des études. L'art dramatique figure au premier plan, et l'on y intéresse le public avec élégance et originalité. Pour vous en convaincre, lisez donc cette affiche : « Aux gens de lettres, au peuple fidèle et à tous les autres, les étudiants de notre vieux collège, offrent spectacle frais, bien composé et de bon aloi, en la vétuste Agaune, du joli mai prochain les 9 et 16. » De belles photographies rappellent les visiteurs de marque descendus à l'abbaye au cours des dernières années : le général Pau, en mai 1917, le président Musy, le 29 juin 1925, etc. Enfin, un graphique nous renseigne sur la fréquentation du Collège au cours des vingt dernières années : de 301 en 1908-09 l'effectif des élèves a passé à 347 en 1927-28, le chiffre le plus bas ayant été enregistré en 1918-19 : 252 élèves. L'Ecole industrielle du district de Sierre, dirigée par des chanoines de St-Maurice expose, avec ce dernier Collège, une série intéressante de travaux d'élèves.

L'exposition du Collège de Brigue fait face à celle du Collège abbatial et comprend une galerie de tableaux du peintre Werlen dont la romantique « Waldkapelle » de Visperterminen. Des graphiques ayant trait aux programmes, au corps enseignant et à la fréquentation des élèves, montrent l'essor de l'établissement. Il y avait 61 élèves en 1878 et 182 en 1927-28. Le cours 1921-22 a été le plus nombreux avec 202 élèves. Les 182 élèves de 1927-28 se répartissent comme suit : 101 internes et 81 externes ; d'autre part, 108 au lycée-gymnase classique, 56 à l'Ecole industrielle inférieure, 18 au cours allemand. De beaux travaux « académiques », récents et anciens, ornés avec goût, s'offrent à l'examen du connaisseur. Naturellement, la plupart sont rédigés en allemand ; mais il en est de français, telle la fine composition intitulée : « La Mort de la puce ». « Cette urne

renferme les restes mortels d'une puce ; elle est bien petite, il est vrai, mais il n'en fallait pas une plus grande pour le corps qu'elle renferme. Il n'y a toutefois que les restes de son corps qui sont ensevelis là, car sa petite âme habite dans les Champs Elysées ! »

Nous voyons aussi de vénérables recueils contenant des travaux d'anciens élèves, qui se sont particulièrement distingués ; une collection de catalogues datant de l'époque des Jésuites : « *Nomina litteratorum qui in Collegio Societatis Jesu Brigae eminuerunt* » ; enfin une série d'ouvrages littéraires dus à la plume de professeurs de l'établissement.

Mais voici, au milieu de la salle, le stand du Collège de Sion avec ses trois sections : classique, scientifique et commerciale, ces deux dernières constituant l'Ecole industrielle supérieure. Une surface de plusieurs mètres carrés est littéralement couverte de cahiers d'élèves, à raison de deux exemplaires par classe, pour chaque branche comportant des travaux écrits. A les examiner de près, on se rend compte de leur excellente tenue, du sérieux apporté aux corrections et de l'harmonieuse progression des sujets, spécialement pour la langue maternelle. Une mention est due aux dissertations philosophiques présentées par les élèves du lycée. Il convient de féliciter des jeunes gens qui parviennent à traiter, avec autant de solidité dans les arguments, que d'élégance dans la forme, des sujets comme ceux-ci : « *Le syllogisme c'est l'homme* » (J. de Maistre) ; « *L'imagination n'est pas seulement l'apanage des poètes, mais elle est nécessaire au savant et à l'homme d'action* » ; « *peut-on prétendre avec Descartes que l'âme soit plus facile à connaître que le corps ?* » — dialogues « *entre un partisan du vitalisme modéré et un organiciste* » ; « *entre un panthéiste et un déiste* » ; « *entre un mécaniciste et un scolastique sur la nature de l'être vivant.* »

M. Ch. Meckert a installé un stand spécial pour l'enseignement des sciences qu'il professe au collège classique et à la section scientifique de l'Ecole industrielle supérieure. Une série de photographies nous montre l'étude des machines, les visites d'usines, les manipulations de chimie et divers travaux de laboratoire. Mais l'intérêt se concentre sur la botanique, si attrayante dans une région comme la nôtre, à la flore riche et variée. L'étude de la morphologie de la plante est représentée par des collections de formes de feuilles, d'inflorescences

et de fruits. Elle sert de préparation aux exercices de détermination dont on nous présente quelques exemples. Les herbiers sont groupés par associations végétales ou selon leur usage : herbiers des arbres et arbustes, plantes aquatiques, plantes vénéneuses, plantes médicinales, fougères, flore des collines sèches et chaudes, plantes des mayens, plantes alpines, graminées communes. La vie des végétaux donne lieu à des observations fort intéressantes : tel l'exemple de la décomposition de la chlorophylle en automne. Mentionnons aussi les carnets de notes et d'observations des élèves, enrichis de dessins exécutés par eux-mêmes, excellent moyen de graver dans leur intelligence les caractères des plantes sur lesquelles ont porté leurs investigations. C'est ainsi qu'un élève relate les particularités de l'*« helleborus fœtidus »* : « La floraison de la plante commence déjà au mois de décembre. Si, à cette époque, nous observons la position de ses différentes parties, nous pouvons déduire cette remarque que tout est disposé de manière à être protégé contre la neige. Les feuilles ont leurs limbes très inclinés : ainsi la neige glisse très facilement, elles peuvent former un véritable toit. Les fleurs, en forme de cloche, ne laissent à leur base qu'une petite ouverture, de sorte que l'humidité ne peut exercer son action néfaste sur les grains de pollen. La neige ne peut s'accumuler sur les fleurs, ni sur les autres organes de la plante. Elle ne peut donc occasionner aucune rupture. »

Une division spéciale est aussi réservée à la section commerciale de l'Ecole industrielle supérieure. M. le professeur Magnin y expose un ingénieux système de comptabilité pratique dont il est l'auteur, ainsi que le « processus » général de l'enseignement des branches commerciales. La plupart d'entre elles sont représentées : *a*) par des photographies de cours, prises sur le vif, montrant l'application de la machine au travail de bureau, la comptabilité à feuilles mobiles et à fiches, la comptabilité américaine, la comptabilité à décalque et à fiches, l'enseignement de la géographie économique ; *b*) par des travaux d'élèves ; *c*) par des leçons-modèles. Ces dernières portent sur l'arithmétique commerciale (comptes-courants d'après la méthode indirecte) ; le bureau commercial (théorie générale de la comptabilité, différentes méthodes comptables) ; la technique commerciale (bilan et classification rationnelle des comptes, comptes fictifs, classification des comptes dans la balance de

vérification). La géographie est représentée par un cours complet sur les cinq parties du monde, dans l'introduction duquel le professeur expose les conditions d'un enseignement rationnel de cette branche : « L'étude de la géographie peut être divisée en quatre parties : la géographie physique (relief, fleuves, climat) ; la géographie économique (agriculture, industrie, commerce) ; la géographie politique (villes, gouvernements, etc.) ; la géographie historique (résumé de l'histoire du pays étudié). Un lien très étroit unit la géographie physique et économique : connaissant le relief (montagnes), l'éloignement du pays vers la mer, sa distance du pôle ou de l'équateur (latitude), l'élève doit pouvoir déterminer approximativement le climat de la région envisagée (climat maritime ou continental). Il saura déduire l'abondance ou l'insuffisance des pluies, et, à l'aide de ces renseignements, pourra déterminer les ressources du pays. L'étude de la géographie n'est donc pas un travail de mémoire, mais de raisonnement. A quoi bon étudier par cœur les ressources d'un pays, ou réciter fidèlement les lignes d'un manuel ? La mémoire oublie vite, et finalement il ne reste plus rien. L'élève doit apprendre à déduire de la carte : le relief, le climat, les conditions économiques. Par ce simple travail de réflexion, il connaîtra les cultures d'un pays, son activité industrielle, son commerce, les exportations possibles, les importations nécessaires. Le raisonnement remplace ainsi la mémoire qui n'intervient que pour retenir les noms propres (villes, rivières, etc.). La leçon de géographie doit être étudiée avec l'atlas, puis l'élève s'exercera à reproduire la carte de la région qu'il vient d'apprendre. Dans nos écoles supérieures, la géographie historique a pour but de mettre à profit les connaissances acquises dans le cours d'histoire. On s'intéressera surtout à l'histoire contemporaine du pays étudié, à ses ambitions, à ses visées politiques et économiques. L'élève comprendra alors le pourquoi de certaines guerres, leurs causes économiques : il pourra lire avec fruit les articles des journaux et périodiques. » L'exposition de la section commerciale comprend aussi plusieurs tableaux intuitifs pour l'enseignement du droit commercial : classification, sociétés, poursuite ; ainsi qu'un bel album d'instruction civique avec des photographies, absolument inédites, de nos autorités communales et cantonales.

...Sans aller aussi loin que ce professeur qui, dans une revue

pédagogique étrangère, écrivait cette proposition paradoxale : « Le dessin à l'école devrait primer l'étude du calcul et de la grammaire ! », le Collège de Sion paraît cultiver cette branche importante avec un soin particulier. Importante, certes, même d'un point de vue rétrospectif, si l'on songe que la science et les mystères de la civilisation des peuples primitifs : Egyptiens, Assyriens, etc., sont parvenus jusqu'à nous, grâce au fait que ces peuples ont, non pas écrit, mais dessiné leur histoire. Après avoir examiné les belles exécutions des élèves, dans le double domaine du dessin technique et du dessin à main levée, nous nous arrêtons devant un haut tourniquet aux panneaux tapissés de travaux de perspective, avec une étiquette : « Les dix premières leçons de perspective, par M. L. Praz, architecte et professeur. » C'est le résultat de l'expérience que ce maître a tentée avec succès dans les classes inférieures du Collège de Sion. Ce cours élémentaire s'adapterait fort bien aux écoles primaires, où il porterait d'excellents fruits, en inculquant au jeune élève les notions élémentaires du dessin à vue, et en développant ainsi son esprit d'observation. L'auteur a voulu indiquer aux instituteurs une série d'exercices méthodiques, au moyen desquels l'enfant arrive, en quelques leçons, à la représentation perspective des objets. Dans ces leçons, tout prend corps : l'enfant voit, observe et comprend, ou du moins acquiert intuitivement la conviction des principes enseignés. Ce n'est pas un enseignement scientifique, abstrait, basé sur des considérations géométriques, exigeant des constructions rigoureuses ; tout se résume à ceci : apprendre à observer. La méthode complète embrasse trois périodes bien distinctes. La première, composée d'exercices d'intuition très simples, se propose d'exciter chez l'enfant l'esprit d'observation ; de lui faire analyser la surface des corps ; de lui en faire compter les faces et les arêtes ; de lui apprendre à les distinguer par leur forme, à remarquer les différences, les analogies et les proportions qui existent entre eux, à les reconnaître et à les nommer sans hésitation : à les lire en un mot. La seconde partie a pour but de faire découvrir, toujours par l'observation, un certain nombre de faits perspectifs auxquels on donne le nom de règles. Elle est suivie de l'étude perspective, du dessin des surfaces et des solides où ces règles trouvent leur application. L'observation et le rendu des ombres et des lumières jouent ici

un rôle important : l'enfant s'intéresse, se passionne même à ces exercices. La troisième partie comprend les applications ; les sujets sont choisis parmi les objets d'ameublement, mais il faut y mêler, aussitôt que possible, d'autres modèles d'un caractère plus artistique : vases, balustres, etc. Ils doivent être simples, il est vrai, mais remarquables par l'élégance et la pureté de leurs lignes. Car, même à l'école primaire, il ne faut pas perdre de vue que c'est principalement par la culture et l'épuration du goût dans les masses que l'enseignement du dessin contribuera à la prospérité de nos diverses industries nationales.

Pour qu'il en soit ainsi, nous souhaitons la plus large diffusion au travail si méritoire du professeur sédunois.

### **Ecole commerciale, industrielles inférieures et moyennes.**

L'Ecole supérieure de commerce des jeunes filles de la Ville de Sion s'est ouverte en automne 1914. Tout en insistant sur la formation professionnelle, elle ne perd pas de vue la culture générale. Aussi, la jeune fille qui sait profiter de l'enseignement qu'on y donne, sera armée contre les nécessités de la vie et capable de gagner honorablement son pain. Un tableau exposé à Sierre fournit des renseignements précieux sur les débouchés ouverts à l'activité de nos aimables diplômées : 61 % travaillent dans l'industrie, le commerce ou l'administration ; 17 %, dans l'entreprise de leur père ; 5 %, dans l'enseignement ; 7 %, dans leur famille et 10 % poursuivent des études supérieures. Cette statistique est un bel éloge pour les fondateurs de l'Ecole, en même temps qu'un désaveu pour les détracteurs de l'enseignement commercial féminin. Pour se rendre compte de la valeur de cette formation, on n'a d'ailleurs qu'à consulter le recueil des travaux de diplôme de ces dernières années.

L'Ecole commerciale de l'Institut Ste-Ursule, à Brigue, rend, dans le Haut-Valais, les mêmes services que l'Ecole sédunoise dans le Centre et le Valais romand en général. Comme nous l'avons dit, son exposition fait partie intégrante de celle de l'Institut, qui est remarquablement riche et complète. Travaux intellectuels et manuels de maîtresses et d'élèves, leçons-types, ouvrages d'agrément de tout genre, nombreuses collections de photographies et de graphiques, tous ces moyens mettent en

pleine lumière le labeur intense et fécond qui s'accomplit dans cette importante maison d'éducation.

Nous devons aussi féliciter l'Ecole industrielle inférieure de Sion, pour les progrès remarquables qu'elle fait accomplir à des jeunes gens de 13 à 16 ans, dans toutes les disciplines d'un programme très rempli, et tout spécialement dans les mathématiques. Cet établissement aurait mérité au moins cinq fois plus de place qu'il n'en occupait pour mettre en pleine valeur ses belles collections de dessins et de travaux d'élèves.

L'Ecole moyenne des filles de Sion se range aussi dans la section des écoles secondaires communales. Son programme constitue à la fois un complément naturel des études primaires et une sérieuse préparation à l'Ecole commerciale et à l'Ecole normale. Loin de détourner la jeune fille de la vie familiale, il l'éduque en vue de sa mission d'épouse et de mère, en réservant une place de choix à la langue maternelle et aux branches d'économie domestique et de formation morale. N'en trouvons-nous pas une preuve, à Sierre encore, dans le jardinier médical indiquant les propriétés et l'utilisation des simples, et surtout dans la ravissante pharmacie domestique montrant les exercices de reprises, le raccommodage sur tulle, drap et flanelle, les pièces au point lacé ?

### **Ecole ménagères, professionnelles et cours de perfectionnement.**

Voici le triomphe de l'économie domestique sous toutes ses formes : recettes et préparations culinaires ; fruits et légumes stérilisés ; pâtisserie, confitures et sirops ; multiples travaux de couture, de lingerie, de raccommodage ; confections féminines ; profusion de broderies et de dentelles ; dessins et peintures artistiques, etc., etc. ! Joute éblouissante où rivalisent de zèle et de savoir-faire la plupart des écoles ménagères valaisannes, publiques et privées : Monthey, Vernayaz, St-Maurice, Chamoson, Conthey, Sierre, Sion, Bagnes, Martigny ; Instituts de la Ste-Famille de Sierre et de Loèche ; Institut St-Joseph de Monthey, etc., etc. ! Seule une plume féminine pourrait tenter la description adéquate de cette « Saffa » en miniature ; une incomptérence foncière nous oblige à nous récuser purement et simplement. Qu'on nous permette cependant de relever que notre enseignement ménager s'adapte très bien à nos conditions sociales et

économiques. Les programmes, judicieusement établis, font une assez large part à la culture générale. C'est ainsi qu'à l'Ecole de Chamoson, dont le cours complet embrasse deux années scolaires de sept mois, il est prévu : trois heures de religion, quatre heures de français, trois heures d'arithmétique et de comptabilité ménagère. A très juste titre, cet établissement accorde une grande importance au raccommodage : les jeunes filles y deviennent même si habiles que l'on atteint, certaines années, une moyenne de cent pièces par élève. Pour donner un aperçu du travail d'une année, voici la liste des ouvrages exécutés par une élève de première à l'Ecole St-Joseph de Monthey : cinq chemises de femme, six pantalons, une chemise de nuit, une camisole, deux combinaisons, un tablier de fillette, une robe de fillette, une layette, une chemise d'homme, divers raccommodages et peintures à l'huile (fleurs).

De leur côté, les cours professionnels valaisans ont organisé une exposition intéressante de dessins techniques, de cahiers de comptabilité et de prix de revient, de technologie, de correspondance, d'arithmétique et de géométrie, etc.

Le cours de perfectionnement de la Société suisse des Commerçants de Sion attire l'attention par des travaux de dactylographie, des leçons-types, une organisation de comptabilité industrielle et la série complète des manuels en usage. Cette Société a établi des cours et des examens spéciaux pour chefs comptables. Les épreuves écrites comprennent deux cas compliqués de comptabilité, un compte-courant à résoudre et un autre à rectifier. L'examen oral porte sur le droit commercial, la technique commerciale, la statistique, les titres et effets. Ces épreuves ont lieu une fois par an à Zurich, pour toute la Suisse.

### Châteauneuf.

Ici nous quittons le Département de l'Instruction publique pour passer dans celui de l'Intérieur. Nous n'avons plus à faire l'éloge de notre Ecole cantonale d'agriculture, une des plus belles de la Suisse, et qui passe pour un modèle du genre. Son stand à l'Exposition de Sierre est aussi l'un des plus beaux qu'il nous a été donné d'admirer. A peine le seuil franchi, notre regard est frappé par deux immenses tableaux circulaires montrant le champ d'activité de l'école et les moyens d'action dont elle

dispose. Au milieu de la salle se trouve le relief monumental de l'établissement et du domaine. La formation professionnelle du jeune agriculteur comprend trois phases fondamentales : la connaissance du sol, représentée par des analyses d'alluvions du Rhône, de la Morge, de schistes lustrés (brisé) ; celle de la plante (graminées, légumineuses, etc.) ; enfin celle du bétail. De nos jours, la connaissance des propriétés principales du courant électrique est indispensable à l'agriculteur : aussi fait-elle l'objet de démonstrations intéressantes. Le paysan doit être à même de réparer, voire de fabriquer un certain nombre d'outils : l'exposition des travaux d'atelier exécutés par les élèves témoigne à cet égard, de l'esprit pratique des organes dirigeants de Châteauneuf. Une carte enfin indique la fréquentation de l'école par communes, chaque élève étant figuré par un petit cercle colorié.

Le même stand abrite l'Ecole ménagère rurale qui nous initie aux moyens mis en jeu dans la formation professionnelle des ménagères de la campagne. Toute son économie domestique (alimentation, habillement, etc.) est orientée vers une meilleure utilisation des produits agricoles dont la valeur est mise en relief par des démonstrations appropriées. Nous constatons avec plaisir les résultats encourageants des cours spéciaux de tissage, de tricotage, d'industrie à domicile, et admirons les solides travaux exécutés avec la laine du mouton de Bagnes et du nez-noir du Haut-Valais. De l'ensemble se dégage une impression durable de beauté et de vigoureuse harmonie.

\* \* \*

L'exposition scolaire dont nous venons de reproduire les aspects essentiels avait été préparée au cours de deux assemblées des directeurs d'établissements du canton, sous la présidence de leur chef, M. le conseiller d'Etat Walpen. La première eut lieu à Sion, le 23 janvier 1928 et la deuxième s'est tenue sur place, à Sierre, le 21 juin suivant. Les premiers linéaments ayant été ainsi arrêtés, chaque exposant put établir son programme avec la plus grande latitude. De là certaine complexité, mais beaucoup de variété, et souvent le charme de l'imprévu ; de là aussi l'impossibilité, dans une étude comme la nôtre, d'adopter un plan rigoureux et de suivre une stricte ordonnance. Dans tous les cas, la grande manifestation de Sierre a projeté une

lumière éclatante sur des champs, ignorés jusqu'alors, de notre activité nationale. Comme l'agriculteur et l'industriel, le pédagogue valaisan a pris conscience de sa valeur et s'est encouragé pour les tâches à venir. Pour lui aussi, ainsi que l'a déclaré M. le conseiller d'Etat Troillet en clôturant l'Exposition, celle-ci ne marque pas un point d'arrivée, mais bien un point de départ pour un nouveau bond vers le développement intégral du « Vieux Pays ! »

Dr MANGISCH.

---

